



webinaire sur ordinateur

ATELIER

Webinaire de sensibilisation au Décret Éco Energie Tertiaire : lundi 4 novembre, 14h30

Publié le 22 octobre 2024

Entreprises de la Communauté Agglomération Sophia Antipolis, êtes-vous concernées par le décret **Eco Énergie Tertiaire** ?

Participez à ce webinaire pour vérifier si votre entreprise est éligible et pour tout comprendre sur les exigences de ce décret.

- › Lundi 4 novembre à 14h30
- › Détail, modalités et inscription : <https://www.cote-azur.cci.fr/evenement/webinaire-de-sensibilisation-au-decret-eco-energie-tertiaire> ↗

La Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis et la [Cci Nice Côte d'Azur](#) ↗ vous offrent un accompagnement concret, individuel et collectif, pour avancer vers votre mise en conformité.



Le **Décret Eco Energie Tertiaire** impose une réduction progressive de la consommation d'énergie des bâtiments tertiaires en France, avec des objectifs de **-40% d'ici 2030, -50% d'ici 2040 et -60% d'ici 2050** par rapport à une année de référence